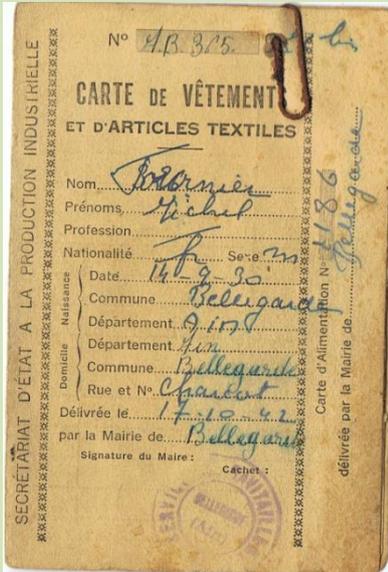


## 1941 : Cartes d'alimentation.

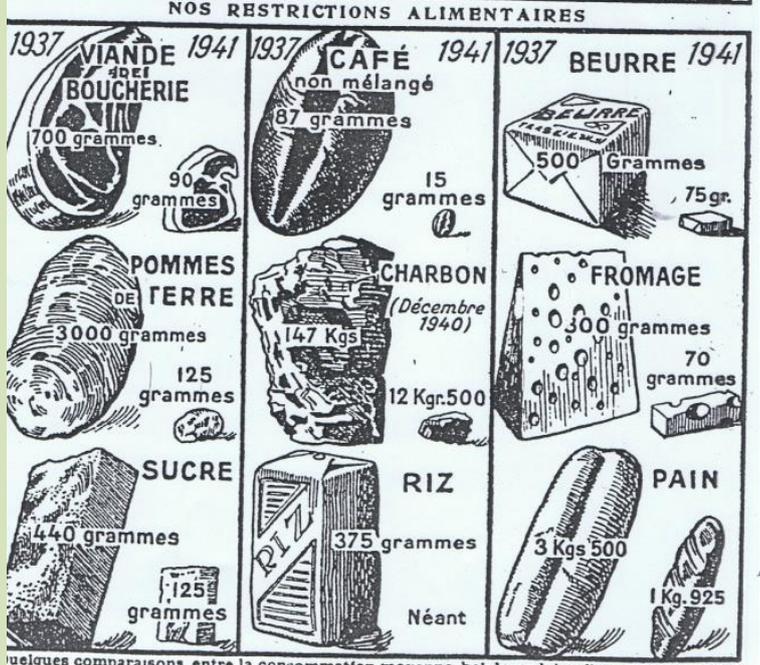
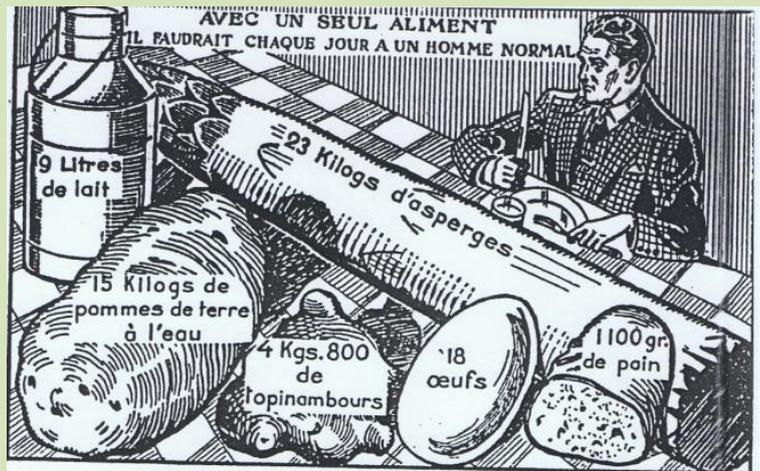
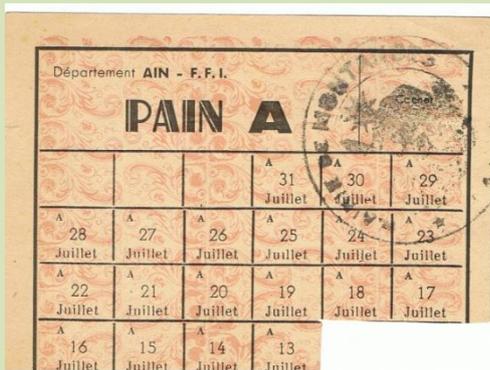
Conséquence directe de l'occupation allemande et de l'arrêt des échanges commerciaux, la France connaît, dès 1941, une période de pénurie qui va déboucher sur la mise en circulation de cartes de rationnement.



La première carte, mise en place le 1er juillet 1941, concerne les produits textiles. La seconde, un mois plus tard, s'intéresse au tabac. L'alimentation suivra. Dès la fin 41, tous les biens de consommation ne pourront être acquis qu'en échange de tickets attribués aux citoyens en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent (de E, les nouveau-nés, à V, les vieillards, sans oublier les jeunes, J, ni les adultes, A...).

Il faut préciser que ces tickets n'exonéraient pas les citoyens de payer les produits en espèces sonnantes et trébuchantes. Leur généralisation visait à une répartition équitable des produits entre tous. Ce fut une période faste qui débuta pour certaines familles : elles firent en effet fortune par la pratique du marché noir. Le rationnement alimentaire prendra fin courant 1949.

Les cartes et tickets de rationnement proposés ici font partie des archives familiales. Ces documents sont en assez mauvais état pour deux raisons principales : la fréquence de leur manipulation et la médiocre qualité du papier de l'époque.



quelques comparaisons entre la consommation moyenne hebdomadaire d'un adulte en 1937